

RETOUR SUR L'ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LES PRÉLÈVEMENTS 2012/2013

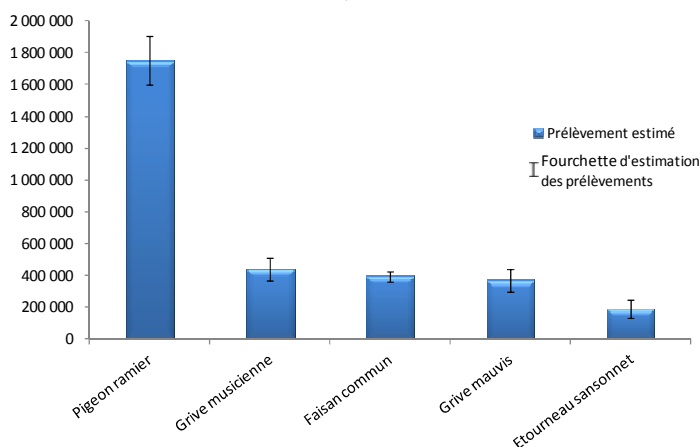
L'ENQUÊTE :

Une enquête régionale sur les prélèvements avait été lancée en 2012/2013 par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Aquitaine. Sur les 5 000 chasseurs aquitains qui ont été tirés au sort pour participer à cette enquête, 2 132 d'entre eux y ont répondu, soit 43 %. Grâce à eux il a été possible d'estimer par des méthodes statistiques les prélèvements des 22 espèces les plus chassées en Aquitaine en 2012/2013.

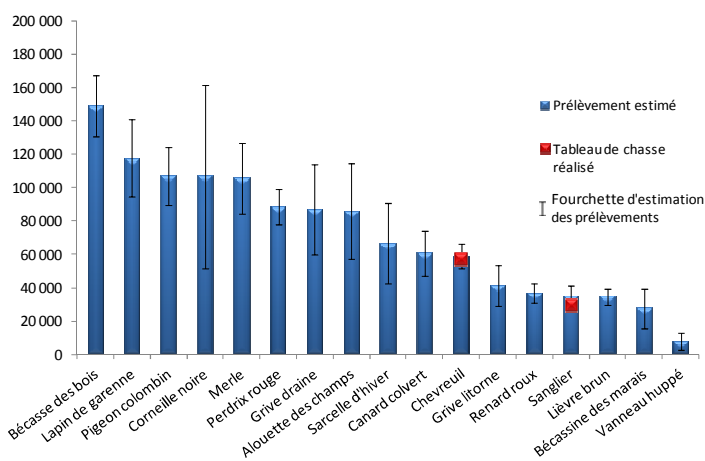
Parmi ces 2 132 chasseurs répondants, 94 % ont chassé durant la saison cynégétique et parmi ces derniers, 86 % ont prélevé au moins un animal. Il y a donc ainsi 13 % des chasseurs répondants à l'enquête qui n'ont prélevé aucun animal pour cette saison de chasse.

LES PRÉLÈVEMENTS :

Estimation des prélèvements des 5 espèces les plus prélevées en 2012/2013, en Aquitaine



Estimation des prélèvements des 17 autres espèces, en 2012/2013, en Aquitaine



Sans surprise, l'espèce la plus chassée et la plus prélevée en 2012/2013 a été la palombe, avec 56 % des chasseurs répondants qui en ont prélevé au moins une. Cette saison, les « paloumayres » ont constaté que de nombreux vols étaient passés dans le ciel aquitain, ce qui a été confirmé par les suivis en migration et en hivernage du GIFS, et qui se traduit aujourd'hui par une hausse des prélèvements de cet oiseau. Près de 74 % des prélèvements de palombes ont été réalisés entre les mois d'octobre et de novembre 2012.

Le faisan est la deuxième espèce la plus chassée en 2012/2013. Ce gibier d'ouverture rassemble plus de 47 % des chasseurs répondants qui en ont prélevé au moins un. En moyenne, les chasseurs de faisans en ont prélevé 6,5 dans la saison. Toutefois, il est à noter que le nombre et la chronologie des prélèvements sont fortement liés aux lâchers de cet oiseau, ils sont ainsi très variables en fonction de la politique cynégétique menée localement.



La bécasse des bois est aussi un gibier apprécié en Aquitaine, avec 22,8 % des chasseurs répondants à cette enquête qui ont prélevé au moins une pièce. Bien que la réglementation autorise un prélèvement maximal de 30 bécasses par chasseur dans la saison, ce chiffre est loin d'être atteint, avec un prélèvement moyen de 5,1 bécasses par chasseur en prélevant. Au cours de cette enquête, 85 % des chasseurs ayant prélevé au moins une bécasse en ont prélevé entre une et dix, 69 % en ont même prélevé moins de 5. Le pic des prélèvements de bécasse des bois intervient en décembre.

Bien que moins prélevée que d'autres espèces, la perdrix rouge arrive en deuxième espèce de petit gibier chassée après le faisan commun et quatrième espèce chassée toutes espèces confondues, avec 20,8 % des chasseurs répondants qui ont capturé au moins un oiseau. Ils demeurent toutefois 77 % à en avoir prélevé moins de 4 au total dans la saison. L'impact des lâchers est directement observable dans la chronologie des prélèvements, qui sont à leur maximum dès le mois de septembre, pour ensuite diminuer de façon quasi-exponentielle au cours des mois suivants.



Les grives, bien que figurant en deuxième position des espèces les plus prélevées, n'arrivent qu'en septième position des espèces les plus chassées pour la grive musicienne, et 9^e position pour la grive mauvis. Ces deux espèces sont plus prélevées que leurs congénères, les grives draine et litorne, moins présentes dans la région. A la différence de la grive musicienne qui est majoritairement prélevée en octobre, la grive mauvis est prélevée durant tout l'automne. Cette différence de prélèvements retranscrit une différence de comportement migratoire de ces deux espèces.



Le lapin de garenne et le lièvre brun sont respectivement les 8^e et 10^e espèces les plus chassées. Ces deux espèces de petit gibier à poil sont donc moins chassées que celles à plume, mais il s'agit généralement de populations naturelles. Dans cette enquête, le profil de prélèvement du lapin reflète souvent l'état des populations dans le milieu naturel, avec des prélèvements bas voir nuls sur certains secteurs et très élevés sur d'autres. Logiquement, l'amplitude de prélèvements est bien moindre pour le lièvre, tout comme le nombre total de captures.



Parmi les autres espèces étudiées, les estimations obtenues pour le sanglier et le chevreuil, espèces soumises à plan de chasse, correspondent aux prélèvements effectivement réalisés au cours de la saison. Cela conforte ainsi la validité statistique de cette étude.



Seules 4 espèces de gibier d'eau figuraient dans cette enquête, dont le canard colvert qui arrive au 14^e rang des espèces chassées, avec 14 % des répondants ayant prélevé au moins une pièce, la proportion étant identique pour le sanglier. La chasse du canard colvert demeure ainsi tout de même prisée en Aquitaine. Les autres espèces de gibier d'eau ont été chassées par moins de 6 % des répondants.

Trois espèces de prédateurs/déprédateurs figuraient dans cette enquête : le renard roux, la corneille noire et l'étourneau sansonnet. Le renard roux rassemble 13 % des chasseurs répondants. L'étourneau sansonnet et la corneille noire ont été prélevés par respectivement 10 % et 9 % des chasseurs répondants.



LE BILAN :

Cette enquête sur la saison 2012/2013 a confirmé que l'Aquitaine est une région où la tradition de la chasse du gibier migrateur demeure fortement ancrée, le pigeon ramier, le pigeon colombin, les grives et la bécasse des bois figurant parmi les espèces les plus chassées. Le petit gibier de plaine est aussi prisé, notamment en début de saison de chasse, où lièvres, lapins et faisans, attirent de nombreux chasseurs. Territoire bénéficiant d'une grande richesse de milieux, l'Aquitaine accueille aussi de nombreux chasseurs de grand gibier, et notamment de sangliers et de chevreuils.

Il est à présent nécessaire de perdurer dans cette démarche dans un but de connaissance, afin de gérer ces espèces de façon raisonnée et de pouvoir défendre ce loisir pratiqué par près de 130 000 chasseurs en Aquitaine.

